

Demande de **PASSERELLE**

Fin d'année scolaire

Rentrée 2025

DOSSIER 4

Pièces à joindre au dossier : copies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année scolaire en cours

Formation d'origine ⁽¹⁾	Formation d'accueil souhaitée
<input type="checkbox"/> 1 ^{re} Générale	<input type="checkbox"/> Terminale Générale
<input type="checkbox"/> 1 ^{re} Technologique	<input type="checkbox"/> Terminale Technologique
Précisez la spécialité : <input type="text"/>	Précisez la spécialité : <input type="text"/>

⁽¹⁾ Pour prétendre à une affectation à l'issue d'un dispositif passerelle, l'élève doit avoir suivi intégralement la formation d'origine qui permet d'instruire la demande. Celle-ci peut, à la marge, être différente de la classe fréquentée l'année en cours, renseignée dans Affelnet (exemple : MODAL).

Identification de l'élève		
NOM : <input type="text"/>	Prénom(s) : <input type="text"/>	
Date de naissance : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon INE : <input type="text"/>	
NOM(S), prénom(s) du(es) représentant(s) légal(aux) : <input type="text"/>		
Adresse : <input type="text"/>		
Code postal : <input type="text"/>	Commune : <input type="text"/>	N° de téléphone : <input type="text"/>
Formation en 2024-2025 (intitulé complet) : <input type="text"/>		
Établissement fréquenté en 2024-2025: <input type="text"/>		

Demande de la famille ou de l'élève s'il est majeur		
<input type="checkbox"/> Nous demandons un changement d'orientation vers : <input type="checkbox"/> Terminale Générale <input type="checkbox"/> Terminale Technologique		
Vers une terminale Techno. / précisez la série et la spécialité : <input type="text"/>		
Établissement(s) demandé(s) - Lycée(s) de secteur / rattachement : <input type="text"/>		
<input type="checkbox"/> Nous acceptons de nous engager dans les dispositifs préconisés pour apporter les compléments d'enseignements ou les connaissances indispensables au changement d'orientation.		
A l'issue du dispositif, la demande d'affectation est satisfaite dans la limite des places disponibles.		
Date : <input type="text"/>		
Signature de l'élève	Signature du représentant légal 1	Signature du représentant légal 2
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Projet personnel de l'élève (à compléter par l'élève)

Indiquez ici ce qui motive le choix de la formation demandée :

Avis du Psychologue de l'Éducation Nationale

L'avis circonstancié du Psy EN s'appuie sur la pertinence du projet, la motivation du candidat, le niveau scolaire, la faisabilité matérielle.

Avis circonstancié après entretien-conseil avec le candidat :

Nom du Psy EN :

CIO :

Date :

Cachet du CIO

Signature :

Avis du conseil de classe de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation

Classe suivie en 2023-2024 (intitulé complet) :

Avis circonstancié sur le changement d'orientation :

Avis du conseil de classe / du chef d'établissement sur le changement d'orientation : Favorable Défavorable*

Stage d'immersion recommandé

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

* Le cas échéant, l'avis défavorable ne permet pas d'instruire la demande d'orientation – il sera dûment motivé.

Avis du conseil de classe de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation (suite)

Observations sur les recommandations de stage d'immersion et/ou de stage passerelle, le cas échéant :

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'origine ou de son représentant :

Préconisations pédagogiques à l'issue du stage d'immersion

Établissement :

Classe d'accueil :

Dates du stage :

Observations et préconisations pédagogiques pour préparer l'adaptation dans la formation souhaitée :

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement ou de son représentant :

Avis de l'établissement d'accueil demandé

(Avis obligatoire pour instruire la demande d'affectation dans un autre établissement)

Établissement : Date de l'entretien :

Avis circonstancié sur la demande de l'élève :

- Avis très favorable
- Avis favorable
- Avis défavorable*

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant :

Avis de l'établissement d'accueil demandé

(Avis obligatoire pour instruire la demande d'affectation dans un autre établissement)

Établissement : Date de l'entretien :

Avis circonstancié sur la demande de l'élève :

- Avis très favorable
- Avis favorable
- Avis défavorable*

Stage passerelle pour acquérir les compléments d'enseignements indispensables

Date :

Cachet de l'établissement

Signature du chef de l'établissement d'accueil ou de son représentant :

* Le cas échéant, l'avis défavorable compromet la demande d'affectation, il sera dûment motivé.

AFFECTATION en fin d'année scolaire

Traitement de la demande

La mise en œuvre d'un parcours de ce type impose en amont une évaluation de la motivation de la demande ainsi qu'une expertise pédagogique du projet. À ce titre, les avis émis par les établissements d'origine et d'accueil, quand ils sont requis, conditionnent strictement la demande d'affectation.

Avis de l'établissement d'origine sur le changement d'orientation : accord obligatoire pour instruire la demande de changement d'orientation

Avis* de l'établissement d'accueil obligatoire sur la pertinence pédagogique du projet et sur la motivation du candidat.

* Seuls les avis TRÈS FAVORABLE – FAVORABLE permettent de formuler une demande d'affectation vers la classe de terminale générale ou technologique dans l'établissement concerné

2 vœux « passerelles » maximum : 1 vœu = 1 établissement + 1 formation

*Formuler un vœu n'assure pas toujours une place dans un établissement et/ou dans les spécialités de son choix.
La demande est satisfaite dans la limite des places disponibles.
Dans ce contexte, il importera d'élargir les demandes d'affectation.*

Les voies générale et technologiques sont sectorisées.

La demande d'affectation privilégiera des vœux sur le/les **lycée(s) de secteur ou de rattachement** s'il y a un changement d'établissement.

La carte scolaire est accessible au lien suivant : <https://portail.ac-reunion.fr/case>.

Qui fait quoi ?

Le chef d'établissement d'origine autorise le changement d'affectation au sein de son établissement.

Pour les demandes d'affectation dans un autre établissement :

> L'établissement d'accueil :

- transmission des avis aux établissements d'origine **avant le 12 juin 2025**

> L'établissement d'origine :

- recueil des dossiers transmis aux établissements demandés avant d'instruire les demandes d'affectation
- (préparation de l'admission de l'élève en classe terminale de la même voie et de la même série dans le même établissement quand l'avis de l'établissement d'accueil est « défavorable »)
- transmission des dossiers complets (bulletins + demandes) à la DRAIO **avant le 19 juin (13h00)**

DRAIO

5 rue Maréchal Leclerc - 97400 SAINT-DENIS

OU

secretariat.dsaio@ac-reunion.fr

27 juin 2025 (date prévisionnelle) : Commission d'affectation en classe de Terminale

Rappel :

Dans le cadre d'une passerelle, la notification d'affectation est obligatoire pour l'inscription à l'examen.

Elle doit impérativement être conservée dans le dossier de l'élève.